



ARGILLIERS INFO

JUIN 2015

Le mot du Maire

L'été arrive et avec lui votre nouveau numéro d'Argilliers Info...

Vous y trouverez un résumé de l'actualité municipale et associative de ce premier semestre 2015.

Temps fort de la vie locale, le budget 2015 a été voté à l'unanimité sans aucune augmentation des impôts locaux malgré des dotations toujours à la baisse. Dans ce contexte morose pour nos finances, nous nous attachons à améliorer toutefois votre quotidien : Dénomination et numérotation des rues du village, enfouissement des réseaux autour de la Madone.

Rester au plus proche de vos préoccupations, travailler sérieusement restent le maître mot de l'ensemble du Conseil Municipal.

L'animation de notre village ne serait rien sans les bénévoles qui œuvrent dans le domaine associatif, festif ou culturel pour vous rassembler :

Les lotos, la bourse aux jouets, les Pep's café, le printemps des vigneron ont eu lieu avec succès. D'autres événements vous attendent prochainement.

Il fait bon vivre à Argilliers : Le bien-être et la tranquillité, c'est l'affaire de tous. En respectant quelques règles simples, rappelées dans ce numéro, vous participerez ainsi à la qualité de la vie dans notre commune.

Je vous souhaite à tous un bel été 2015

Laurent BOUCARUT

Contacts mairie :

Tel/fax : 04 66 22 80 24

Courriels : mairie.argilliers@orange.fr

Site internet : www.mairie.argilliers.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi 8 h - 12 h

Mercredi 8 h - 12 h / 13 h - 16 h

Jeudi 13 h - 18 h

LA VIE DE LA COMMUNE

PERSONNEL MUNICIPAL

Du mouvement dans les Ressources Humaines

- ❖ Nous sommes heureux d'accueillir Valérie Pouplin au secrétariat de la mairie, vous aviez pu apprécier son accueil en mairie lors de remplacements précédents. Elle a débuté un processus de titularisation et rejoint donc l'équipe des agents de la commune d'Argilliers.
- ❖ Michel Pied et Philippe Rossi, les agents techniques de la commune ont bénéficié de la formation : habilitation électrique premier niveau.
- ❖ Sabrina Durand, agent des écoles a réalisé la semaine d'intégration dans la fonction publique territoriale pendant les vacances de Pâques.
- ❖ Aurore Bouculat, agent des écoles a réalisé et obtenu la partie pratique du BAFA aux vacances de Pâques, elle réalisera la partie pratique cet été au CLSH de Remoulins.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Les travaux de renforcement du réseau électrique sur le centre du village sont maintenant achevés.

Ils ont permis l'installation d'un nouvel éclairage à LED sur le centre du village, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, permettant ainsi la suppression des poteaux et des câbles aériens.

Ces travaux ont été possibles grâce à l'obtention de subventions du SMEG (SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE DU GARD).



AVANT

MAINTENANT

INTEMPÉRIES

Les coups de vent de mars 2015 ont à nouveau occasionné des dégâts sur les toits de la mairie, de l'église et du presbytère. Les travaux de réparation sont en cours.

Le mur du cimetière qui s'est en partie effondré suite à ces forts coups de vent va être reconstruit. Les cyprès qui étaient à l'origine du problème ont dû être abattus afin qu'ils ne puissent plus dégrader le mur.

NUMÉROTATION DES HABITATIONS

La mise en place de la numérotation dans le village va bientôt voir le jour. Après le travail assez long et fastidieux de la commission en charge du dossier : identification des maisons, mise à jour des résidents, numérotation par métrage (ou pair et impair selon les cas), un plan complet du village a été réalisé avec tous les chemins et impasses nommés, toutes les maisons repérées et les numéros attribués. Il vous sera présenté lors d'une réunion publique prévue le samedi 06 juin 2015 à 10h30 dans la salle plurivalente de l'école.

Nous espérons que vous viendrez nombreux afin de valider ensemble la justesse de notre travail. « La Poste » sera présente afin d'expliquer aux habitants la phase finale du projet. Elle nous aidera à répondre à toutes vos questions et nous accompagnera pour le bon déroulement des opérations.

Outre les plaques de rue, La Municipalité prendra en charge l'achat pour chaque foyer de la plaque numérotée qui vous sera distribuée ultérieurement et que vous devrez fixer par vous-même **selon des règles établies.**

Nous tenons à remercier les habitants pour l'accueil sympathique qu'ils nous ont réservé, et nous excusons auprès de ceux que nous n'avons pu rencontrer lors de nos passages. Nous espérons avoir été à votre écoute et su respecter vos attentes afin d'améliorer le cadre de vie du village.

FINANCES

Un budget maîtrisé dans une situation délicate.

L'objectif de maintenir les impôts au même taux depuis le début de notre mandat a été atteint. Cet objectif a été réalisé grâce à des économies sur le fonctionnement en 2014 et des dépenses d'investissement minimales.

Pour 2015 nous sommes encore contraints de gérer au plus juste les dépenses de la commune et cela pour deux raisons principales :

D'une part, une baisse des dotations de l'Etat et de la Communauté de Communes du Pont du Gard. D'autre part, des dépenses obligatoires en investissement liées aux inondations de l'automne 2014 (Recalibrage de fossés, réparation de routes, chemins et mur du cimetière).

Nous avons donc choisi de ne pas accroître la pression fiscale des ménages et cela nous oblige à limiter au strict nécessaire les travaux d'aménagement du village.

Il faut être conscient qu'un village comme Argilliers, dont les principales ressources fiscales proviennent des ménages ne peut avoir un même niveau de service qu'une commune plus importante. Soyez certains que nous nous attachons toutefois à maintenir un cadre de vie agréable au quotidien.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale vous accueillera pendant les vacances d'été tous les mardis de 16h00 à 17h30. Horaires d'ouverture Mardi : 15h45-17h15
Samedi : 10h30-12h

Une rencontre Pep's café a eu lieu le 6 mai 2015 à la bibliothèque municipale sur le thème de la créativité et de l'éducation.
Un autre Pep's café sera organisé prochainement.

Vous trouverez plus d'informations sur le blog : <https://bibliothequeargilliers.wordpress.com>



Une conférence de Mr Francis LABBE sur le thème du Nombre d'Or aura lieu le 26 juin 2015 à 18h00 dans la salle plurivalente de l'école.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET ÉCOLE

La première année des activités périscolaires s'est terminée calmement. Les enfants du primaire ont pu profiter d'activités telles que l'escrime, le Street jazz, la création d'une BD ou de l'image animée, le tai-chi, la sophrologie, etc. Quelques parents bénévoles ont montré leur savoir-faire aux enfants. Ainsi, ils ont pu découvrir les échecs, le basket-ball et la magie. Les enfants de la maternelle ont également pu profiter des activités.

Pour l'année 2015/2016, dans un souci d'amélioration constant, quelques activités seront reconduites, d'autres remplacées.

Focus sur les Temps d'Activités Périscolaires du 24/02 au 07/04

Durant cette période 14 « élèves » ont assisté à une initiation à la magie. Ils ont pu apprendre l'histoire de la magie avec ses origines, ainsi que quelques grands noms de la magie.

Après avoir lu les 7 règles du magicien, ils ont pu découvrir différents tours de toutes sortes, utilisant cartes, cordes, gobelets etc. ils ont eu droit aussi à une séance de sculpture sur ballons, ils ont pu apprendre à créer un chien, une épée, un pistolet laser.

Ces petits magiciens en herbe recevront très bientôt un livret reprenant tous les tours et leurs explications ainsi qu'un diplôme bien mérité. En espérant que ce TAP aura suscité des vocations☺.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES BOISSETTIERS

L'association "Les Boissettiers" a pour but l'animation du village. Dernièrement "Le printemps des Vignerons" a été un franc succès, troublé par la pluie, mais à refaire l'année prochaine.

L'association organise une fois par an un "**vide grenier**". Cette année il tombe le dimanche 7 juin. Après, il y aura le plus gros événement de l'année, "**la Fête Votive**", qui cette année est sur deux mois: le 31 juillet, le 1 et 2 août. Enfin, vers la fin de l'année "**un Loto**" est aussi prévu. En 2014, il a été une totale réussite pour le premier que nous avons organisé.

"Les Boissettiers" remercient tous les bénévoles pour l'organisation de ces événements. Nous souhaiterions que plus d'Argilliérois entrent dans l'association, surtout des jeunes pour qu'ils s'impliquent pour le futur.

Mais tout cela ne serait rien sans votre générosité qui permet de mettre en œuvre ces manifestations, c'est pour cela qu'il y a les Aubades pour récolter des fonds, donc soyez généreux avec les jeunes qui passeront chez vous et venez aussi nombreux aux différentes animations proposées pour votre village.



FÊTE VOTIVE 2014

ASSOCIATION LES CHATS LIBRES D'ARGILLIERS

Premier bilan d'activité de l'association

Depuis juin 2014, 6 chattes, 5 chats ont été castrés, tatoués, retrait de la puce avec un signe distinctif, un bébé chatte et un jeune chat ont été adoptés.

Réunion à la mairie en présence du maire Laurent BOUCARUT, du maire de Vers Pont du Gard et du président des chasseurs de VERS/ ARGILLIERS. Nous avons expliqué l'importance des chats dans le village pour éliminer les rats porteur de la peste et transmise par leurs puces.

Les chasseurs ont fait poser des pièges à mâchoires et des collets aux alentours d'Argilliers, faites attention à vos animaux domestiques et pensez aux enfants et adultes qui ont comme ami leurs animaux.

Nous avons besoin de vous tous, de votre soutien financier, de vos dons de nourriture et de linges. En ce moment il me faudrait des familles d'accueil temporaire pour des chatons pendant un mois.

Nous recherchons des bénévoles, en particulier pour assurer le secrétariat et pour seconder, la présidente de l'association.

S'il vous plaît, prenez en charge la castration et le tatouage de vos greffiers.

Les chats dont nous sommes occupés, appartiennent à l'association, nous ne voulons plus de massacre et nous n'hésiterons pas à porter plainte s'il leur arrive malheur.

VIVRE ENSEMBLE A ARGILLIERS

CIRCULATION ROUTIERE

Argilliers s'équipe, s'enjolive, on y voit bien dans les ruelles, bientôt elles auront toutes un nom! Ce bien être nouveau ne doit pas toutefois faire oublier les règles de prudence élémentaire : il ne faut pas avoir une vitesse excessive en voiture et moto dans nos chemins et sur le pas de nos portes

Permettez à vos élus de ne pas prendre de décisions trop radicales (implantation de nouveaux ralentisseurs ou autres) ce serait bien dommage ! Pensez à vos enfants que vous aimez, aux animaux que vous adorez câliner, ne devenez pas une menace sur la chaussée ! Non, pas dans ce petit village qui se met en beauté pour l'été! Merci à tous.

DIVAGATION DES CHIENS

Nous rappelons que la divagation des chiens, seuls et sans maître, sur la voie publique est interdite. Les chiens errants, non identifiés, seront saisis et mis en fourrière. Pour éviter cela nous vous conseillons de munir vos chiens d'un collier portant, gravé sur une plaque de métal, les coordonnées du propriétaire.

BRUITS DE VOISINAGE

Les beaux jours nous amènent à vivre davantage dans nos jardins et sur nos terrasses, pour le bien de tous, merci d'observer ces règles de bon sens.

Pour les travaux de bricolage et de jardinage qui utilisent des appareils à moteur les horaires suivants sont à respecter.

Les jours ouvrés : de 8h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

POUR UN VILLAGE PROPRE

Les colonnes sont encore trop souvent le lieu de dépôts sauvages que les agents techniques de la commune doivent ramasser et déposer à la déchetterie d'UZES.



Ce manque de civisme de quelques-uns dégrade le cadre de vie du village.

Nous rappelons que les colonnes sont destinées à recevoir :

Colonne jaune : les emballages carton, plastique, métallique

Colonne bleu : les journaux et magazines, le papier

Colonne verte : le verre

ET EN AUCUN CAS LES TRÈS GROS CARTONS, LE POLYSTYRÈNE, LES AUTRES CONTENANTS NE POUVANT ENTRER DANS LES COLONNES, LES ÉQUIPEMENTS ELECTROMÉNAGERS ET AUDIOVISUELS, JOUETS, CEUX CI DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHETTERIE.

Merci de respecter ces règles de savoir vivre pour l'agrément de tous et des riverains

BRULAGE A L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS

Le Préfet l'a rappelé dernièrement ; Le brulage à l'air libre des déchets verts est interdit par le règlement sanitaire départemental, car cela occasionne des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, des risques d'incendie et une pollution néfaste pour l'environnement. L'usage d'incinérateurs de jardin est également prohibé.

Les solutions alternatives sont le compostage domestique, le broyage et le paillage, la déchetterie.

FAITS DIVERS

Comme vous avez pu le constater récemment, des coupures de longue durée ont eu lieu à 2 reprises sur le réseau téléphonique.

Celles-ci étaient dues à des actes de malveillance (vols de câble souterrain), sur le central téléphonique de Vers Pont Du Gard dont nous dépendons.

ORANGE a rétabli le service rapidement au moins pour la deuxième panne.

Le lundi 18 mai dernier un incendie a complètement détruit une maison dans le lotissement « Le Clos Des Ugnis ». La construction venait de s'achever et les propriétaires comptaient s'installer dans le courant du mois de juin.

Pas de victime heureusement, mais des dégâts matériels très importants.

A cette occasion nous avons pu constater que les pompiers furent sur les lieux en 35 minutes et qu'il a fallu les guider vers le sinistre qu'ils ne trouvaient pas sur leurs cartes.

Ceci démontre la nécessité, s'il fallait encore le faire, de mettre en place sur le village une dénomination des voies et une numérotation des habitations.

Ce travail qui est en cours permettra de communiquer à tous les services d'urgence un plan du village à jour.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

- ❖ 07 juin : Vide Grenier organisé par les Boissettiers
- ❖ 20 juin : Fête des Ecoles
- ❖ 26 juin : Conférence sur le « Nombre d'Or »
- ❖ 31 juillet/01&02août : Fête Votive

SITE INTERNET DU VILLAGE D'ARGILLIERS

Ce site est consultable par le lien suivant <http://www.mairie-argilliers.fr>

Outre les comptes rendus des conseils municipaux, vous y trouverez toutes les informations relatives à la vie du village.

COMMENT RECEVOIR PAR INTERNET LES INFORMATIONS DE LA MAIRIE

La mairie a mis en place un fichier des adresses mail des habitants afin de les informer au fur et à mesure d'évènements qui concernent la vie du village.

Exemple : travaux de voirie, coupure d'électricité, évènements culturels et associatifs etc.....

Pour recevoir ces informations il suffit de vous inscrire en envoyant un mail à la mairie d'Argilliers : mairie.argilliers@orange.fr